

VOREPPE

MI-MANDAT 2020-2023

POINT D'ÉTAPE



LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Anne Gérin

1^{ère} Adjointe
Culture, animation,
démocratie locale
et ressources
humaines



Pascal Jaubert

Conseiller
municipal
délégué
à la jeunesse et
politique de la Ville



Nadège Denis

Conseillère
municipale
déléguée
à l'agriculture



Jerôme Gussy

2^{ème} Adjoint
Éducation



**Monique
Deveaux***

Conseillère
municipale



**Jean-Louis
Soubeyroux**

Conseiller
municipal
délégué aux nouvelles
technologies et
à la présidence COMAPA et CAO



**Christine
Carrara**

3^e Adjointe
Mobilités



**Sandrine
Carbonari**

Conseillère
municipale
déléguée
au périscolaire



**Lisette
Chouvellon**

Conseillère
municipale
déléguée
Conseil Municipal
d'Enfants et de Jeunes



Olivier Goy

4^e Adjoint
Économie,
finances et
commande
publique



Olivier Althuser

Conseiller
municipal
délégué
à la transition
écologique et à la
préservation de la biodiversité



Cyril Bruyère

Conseiller
municipal
délégué
aux associations



**Nadine
Benvenuto**

5^e Adjointe
Solidarités,
petite enfance
et du RPE



Nadjia Maurice

Conseillère
municipale
déléguée
aux personnes
âgées, au logement et
aux relations internationales



**Dominique
Laffargue**

Conseillère
municipale
déléguée
à la vie sociale



Anne Platel

6^e Adjointe
Urbanisme et
qualité de la ville



Marc Descours

Conseiller
municipal
délégué
à la sécurité des
Etablissements recevant
du public et au patrimoine



**Jean-Claude
Canossini***

Conseiller
municipal



**Jean-Claude
Delestre**

7^e Adjoint
Sports



**Angélique
Alo-Jay**

Conseillère
municipale
déléguée
au cinéma Le CAP
et aux associations



Danièle Magnin*

Conseillère
municipale



Charly Pètre

8^e Adjoint
Préservation du
cadre de vie, vie
des quartiers,
proximité et
communication



Lucas Lacoste

Conseiller
municipal
délégué
au budget



**En congé de la majorité municipale.*

3 QUESTIONS À LUC RÉMOND, MAIRE DE VOREPPE



Luc Rémond

Maire de Voreppe
Vice-président du Pays Voironnais

SOMMAIRE

- P2 / Trombinoscope
- P3 / Édito
- P4 - 13 / Les défis relevés
- P14 / 5 idées reçues démenties
- P15 / La parole à l'opposition

Réélu à plus de 62 % pour un second mandat en mars 2020, quel bilan tirez-vous de ces trois premières années ?

« J'ai été réélu en pleine crise sanitaire et cela a forcément impacté le début de ce mandat. Toutes nos énergies ont été mobilisées, au moins sur toute l'année 2020 et une partie de 2021, à gérer la crise et à protéger nos concitoyens. Je tiens à saluer la remarquable implication de l'ensemble du personnel municipal pour maintenir les services essentiels à la population pendant cette période exceptionnelle. Cela a de fait engendré du retard dans la mise en œuvre de notre programme municipal. Puis d'autres événements, guerre en Ukraine, crise énergétique, inflation, incendie et urgence écologique, se sont enchaînés ou superposés. Mais le projet que nous avons présenté en 2020 reste la boussole de notre action. Notre force est donc d'avoir su adapter notre action publique à ces circonstances tout en faisant avancer nos projets ».

Quels sont vos principaux motifs de satisfaction ?

« Il y a bien sûr, et heureusement, de nombreux motifs de satisfaction. Mais, j'en citerai trois, qui me semblent représentatifs de cette première moitié de mandat :

En premier lieu, avoir tenu le délai, malgré la crise sanitaire qui a très fortement ralenti l'activité économique, pour la fin des travaux et l'ouverture de l'école maternelle Debelle. Il était important de ne pas différer l'entrée des élèves et des enseignants dans cette magnifique école.

Ensuite, la réussite des États généraux, une opération innovante et originale de démocratie participative pour imaginer le Voreppe de demain. Pendant six mois, tous les Voreppins ont eu la possibilité de s'informer, s'exprimer et proposer pour construire un futur partagé. Cette démarche s'est concrétisée par un livret blanc qui sert aujourd'hui de feuille de route pour nos projets.

Enfin, nous avons accéléré l'indispensable transition écologique, à travers de nombreuses mesures déjà opérationnelles, comme l'extinction de l'éclairage public nocturne, le plan de sobriété énergétique, ou en cours de mise en œuvre, comme la pose de panneaux solaires sur certains bâtiments publics ou les travaux d'isolation de bâtiments énergivores ».

Comment abordez-vous cette deuxième partie de mandat ?

« Avec enthousiasme et détermination ! Nous avons à cœur de mener à bien les nombreux projets déjà engagés : poursuivre l'amélioration de notre cadre de vie, avec l'aménagement de la place Armand-Pugnot, rénover nos bâtiments publics et les rendre plus performants, comme la réfection complète du gymnase de l'Arcade, entretenir et rénover notre patrimoine. Dans un contexte économique complexe, qui risque de rester inflationniste, et des ressources qui se raréfient, il nous faut trouver les meilleurs leviers pour assurer un juste équilibre dans la programmation de notre action. Je sais pouvoir compter sur la majorité municipale, entièrement mobilisée à mes côtés ».

1 # DÉFI DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Olivier Althuser, Conseiller municipal délégué à la transition écologique et la préservation de la biodiversité

« La transition écologique doit se traduire dès maintenant par des actions concrètes. S'adapter aux contraintes, anticiper et accompagner des comportements plus responsables sont des enjeux auxquels nous devons apporter des réponses appropriées à travers les actions que nous menons au quotidien et pour l'avenir ».

> Élus associés : Nadège Denis / Charly Pètre / Anne Platel

“ Réduire notre dépendance aux énergies fossiles et préserver la biodiversité ”

Extinction de l'éclairage public : une mesure de préservation de l'environnement



Depuis décembre 2022, Voreppe éteint son éclairage public entre 23h30 et 5h30. Une **mesure concertée et largement approuvée, qui répond d'abord à des enjeux environnementaux** : moins de consommation énergétique, moins de pollution lumineuse et donc meilleure préservation de la biodiversité.

- **Moins 40 %** de consommation énergétique
- **Moins 5,5 tonnes** de CO²



Un Plan d'aménagement des espaces naturels (PAEN) pour protéger durablement les zones agricoles et naturelles

- Le PAEN couvre **75 %** de la surface communale

Le PAEN définit des **zones à protéger de manière renforcée. Il permet de conforter sur le long terme la vocation agricole et naturelle de certains secteurs**, comme la plaine de Voreppe ou le site de la Rigonnière. Le périmètre et le programme d'actions ont été validés en octobre 2023. Le PAEN sera présenté aux Voreppins début 2024 et, après enquête publique, mis en application dès l'été 2024.

Et aussi :

- **Sensibilisation sur les supports de communication aux bonnes pratiques** (travaux d'isolation, préservation de l'eau, lutte contre les insectes nuisibles et plantes invasives, propreté, ...).
- **Intégration de critères écologiques et environnementaux** dans les négociations avec les promoteurs (Champ de la cour).
- **Renouvellement des décorations de Noël** avec des guirlandes à leds (30 000 €).
- **Plan de sobriété énergétique** : programme d'isolation des bâtiments publics, baisse des températures (gymnases, piscine, bureaux,..) poursuite du déploiement de leds pour l'éclairage public.
- **Transformation de la régie Voreppe Chaleur bois** en Voreppe énergies renouvelables pour poursuivre l'**extension du réseau de chaleur et préparer le passage aux énergies non fossiles**.
- **Adaptation des plantations au réchauffement climatique** (promenade de Roize) et création d'îlots de fraîcheur (square abbé Gaillard, ...).
- **Création d'une réserve écologique** (étangs de la Volma) et de zones de biodiversité (*en cours secteur chemin de l'île Magnin dans la Plaine*).
- **Journée ramassage de déchets** avec le Conseil municipal d'enfants et de jeunes.

► ► Perspectives 2024 / 2026 :

- Intégration des critères écologiques et environnementaux dans les futures modifications du PLU
- Charte architecturale et paysagère.
- Implantation de panneaux photovoltaïques ou solaires «eau chaude» sur certains bâtiments et espaces publics.

2 # DÉFI DE LA SÉCURITÉ



Luc Rémond, Maire et Vice-président du Pays Voironnais

« Le Maire joue un rôle essentiel pour assurer la tranquillité et la salubrité publique. Cela passe par une police municipale présente sur le terrain, qui travaille en lien étroit avec la Gendarmerie, qui allie pédagogie et répression afin de faire diminuer les incivilités du quotidien. Mais la sécurité que nous devons garantir c'est aussi celle des infrastructures et des bâtiments publics ou la protection contre les risques naturels ou technologiques ».

> Élus associés : Marc Descours / Charly Pètre / Anne Platel

“ Le droit à la sécurité est un droit fondamental ”

Voreppe labellisée « Ville prudente »

Ce label obtenu fin 2021 valorise les actions de pédagogie et de prévention routière auprès des jeunes, ainsi que les aménagements de sécurité pour un meilleur partage de l'espace public et une ville plus sûre (zones de rencontres, chicanes, ...).



De la vidéo protection

à la vidéo verbalisation



Depuis 2022, Voreppe compte 29 nouvelles caméras qui permettent de vidéo-verbaliser.

- Investissement : 206 400 €.
- Fonctionnement : 2 650 € / an.

Au total, 64 caméras réparties sur la commune.

En 2022 : 81 réquisitions de la gendarmerie dont 36 avec recherches. 97,2% des recherches ont abouti à l'identification des auteurs.

Faire respecter l'obligation légale de débroussaillage



L'incendie qui a impacté une partie de la forêt de Voreppe en août 2022 a révélé l'importance de faire respecter au mieux l'obligation légale de débroussaillage (OLD), une réglementation complexe et parfois difficile à faire appliquer aux 900 propriétaires voreppins concernés.

D'importants moyens de sensibilisation (réunion publique, courriers,..), de communication et de contrôles ont été mobilisés.

Les agents de Police municipale ont été formés par l'ONF pour optimiser les contrôles.

Et aussi :

• Une police municipale mieux équipée (véhicules, armement, caméra,...).

• Un système d'alertes ciblées en cas de dangers majeurs, via l'application Politeia.

• Des chiffres de la délinquance en baisse : Moins 18,97% pour les atteintes aux biens, dont moins 34,5% pour les cambriolages (chiffres Gendarmerie comparatif entre 2022 et 2023).

• Un exercice par an d'activation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

pour une mise en protection des habitants rapide et efficace.

• Plan d'entretien des infrastructures et ouvrages d'arts : consolidation des murs de Racin et Berlioz, traitement de sept ouvrages d'art.



► ► Perspectives 2024 / 2026 :

- Conforter le label « Ville prudente » notamment par la généralisation de zones « 30 km/h » dans les quartiers.
- Augmenter les effectifs de la police municipale.

3 # DÉFI DE L'INTERCOMMUNALITÉ



Luc Rémond, Maire, Vice-Président aux mobilités

« Voreppe est historiquement très attachée à son appartenance au Pays Voironnais. C'est dans un esprit constructif de faire avancer les projets intercommunaux que les quatre conseillers communautaires de la majorité municipale agissent au sein de notre intercommunalité. Mais les transferts de compétences rendent leur mise en œuvre complexe et donc souvent très longue ».

> Élus associés, conseillers communautaires : Anne Gérin / Olivier Goy / Jean-Louis Soubeyroux

“ L'intercommunalité est l'espace pertinent pour les politiques dépassant le cadre communal ”



6

Porter les opérations structurantes

Le Pays Voironnais est l'acteur majeur pour réaliser les grandes opérations d'aménagements structurants sur le territoire. C'est dans ce cadre qu'à Voreppe il est porteur des projets suivants :

- **Compétence «aménagement» :**
 - Quartier de l'Hoirie.
 - Secteur Chapays et Champs de la Cour.
- **Compétence «parking et gare» :**
 - Pôle d'échanges gare / parking de l'Arcade.
- **Compétence «schéma cycles» :**
 - Continuité en voies cyclables pour la liaison Voreppe / Centr'Alp et le long de l'avenue du 11 novembre.

Pour chaque projet, la **Municipalité définit en lien avec le Pays Voironnais, les options de mise en oeuvre afin qu'elles répondent aux besoins des Voreppins et s'intègrent dans la politique d'ensemble d'aménagement de la commune.**

Et aussi :

- **Parce que, d'une manière générale, l'intercommunalité est une structure mal connue du grand public,** Voreppe relaye largement tout au long de l'année sur ses supports d'information, les services proposés par le Pays Voironnais relevant de sa compétence : en matière de mobilités, de gestion des déchets, d'économie, d'emploi ou de tourisme.
- **Le Vice-président aux mobilités coordonne l'action du Pays Voironnais avec d'autres intercommunalités,** comme la Métro et la communauté de communes du Grésivaudan, et avec les autorités organisatrices de transport comme le Smmag pour organiser les mobilités à l'échelle des territoires : réseaux plus modernes, cadencements adaptés aux réalités des usagers, tarification unique, ...
- **Le déploiement de la fibre,** effectué par le Département de l'Isère, fait l'objet d'un suivi au sein du Pays Voironnais. À Voreppe, la fibre raccorde aujourd'hui plus de la moitié des foyers et des entreprises.
- **La collecte des déchets, compétence intercommunale, fait régulièrement l'objet de demandes d'amélioration par les comités de quartier.** La Municipalité a obtenu des solutions pour optimiser les lieux d'implantation de certains points d'apports volontaires : centre bourg, Brandegaudière, rue de l'Échailon, Hoirie, ...

▶ ▶ Perspectives 2024 / 2026 :

- Poursuivre les opérations structurantes en lien avec le Pays Voironnais.

4 # DÉFI DE LA MOBILITÉ



Christine Carrara, adjointe aux mobilités

« Parler mobilités, c'est travailler sur un triple enjeu : environnemental, avec des mobilités non polluantes, social, avec des offres accessibles à tous, et territorial enfin, avec des liaisons de transports cohérentes ».

> Élus associés : Charly Pètre / Anne Platel / Luc Rémond

“ Modifier très sensiblement les pratiques vers de nouvelles mobilités et davantage de transports collectifs ”

Un service d'auto-partage, alternative à l'usage de la voiture individuelle

Un premier **véhicule d'auto partage** a été mis en service en avril 2022 sur un emplacement réservé au parking de Charminelle.

En
2022

- 107 trajets
- 37 usagers différents
- Trajet moyen : 129 km



La pratique de la marche et du vélo favorisée par :

• **Des voies pour piétons et cyclistes** intégrées dans les programmes d'aménagement de l'Hoirie et du Champ de la Cour, le long de l'avenue Chapays et à l'intérieur de l'îlot résidentiel.



• **La poursuite des aménagements de zones cyclables sécurisées** dans le cadre du schéma cycle du Pays Voironnais, avec l'objectif d'offrir aux utilisateurs une continuité du réseau :

>> **Sur l'itinéraire Voreppe / Le Fontanil** :
500 mètres à réaliser avenue du 11 novembre.

>> **Sur l'itinéraire Voreppe / Centr'alp** :
en complément des travaux sur le pont de Fontanieu, 780 mètres de voie cyclable et 770 mètres en partage de voiries à réaliser.

Coût : 600 000 € dont 500 000 € financés par le Pays Voironnais et 100 000 € par la Commune.

• **Des ateliers gratuits d'apprentissage ou de remise en selle** et de révision et réparation de vélo proposés par l'Espace Rosa Parks.

• **Des actions de sensibilisation des plus jeunes au respect du code de la route et des piétons** et à la maîtrise de son vélo ou de sa trottinette, avec l'initiative « village de la sécurité routière » pour les CM2.

• **Un partenariat et une valorisation des défis « vélo citoyen »** organisés dans le cadre scolaire.

Et aussi :

• **Création de 20 places de stationnement supplémentaires** au parking des petits jardins afin d'accompagner le futur réaménagement de la place Armand-Pugnot.

• **Développement de l'usage de la ligne urbaine W** dans le cadre des déplacements scolaires.

► ► Perspectives 2024 / 2026 :

- Proposer un deuxième véhicule d'autopartage et ainsi renforcer l'offre actuelle.
- Installer une deuxième station de recharge électrique pour répondre à la demande (le choix de l'emplacement est en cours de réflexion).

5 # DÉFI DE LA DÉMOCRATIE



Anne Gérin, 1^{ère} adjointe «Culture, animation, démocratie locale et ressources humaines»

« La démocratie locale doit permettre une expression pluraliste pour amener les politiques publiques à agir au plus près des besoins des citoyens. Avec les États généraux et l'arrivée de nouveaux outils d'information et de participation, nous avons ouvert de nouvelles voies au débat démocratique ».

> Élu associé : Charly Pètre

“ Mieux associer le citoyen aux choix stratégiques ”

Les États généraux, une démarche participative réussie

De juin 2022 à janvier 2023 les habitants ont été invités à **s'informer et à s'exprimer sur les enjeux liés à l'évolution de Voreppe**. La synthèse a pris la forme d'un livre blanc qui pose les bases partagées de ce que doit être le Voreppe d'aujourd'hui et de demain.



- 15 temps forts pour s'informer et s'exprimer
- 30 citoyens engagés à suivre la démarche

Une application qui informe et crée du dialogue

Depuis octobre 2022, l'application gratuite pour smartphone Politeia est le lien qui vous permet de recevoir de l'information municipale et sur les principaux événements, signaler des dysfonctionnements, répondre à des sondages et recevoir les alertes en cas de danger.



Et aussi :

- **Un Comité citoyen pérennisé et structuré**, dans le prolongement des États généraux. Organe consultatif, il a pour objectif de travailler pour rendre des avis et des propositions sur diverses thématiques concernant Voreppe et la vie des habitants.
- **Une page Facebook @voreppe** pour informer, créer du lien et proposer des espaces de débats entre les internautes.
- **Les Conseils municipaux diffusés en direct** sur la page Facebook de la Ville.
- **Des sondages** via le site internet et l'application Politeia (Aménagements place Armand-Pugnot / Extinction de l'éclairage public / Choix de noms de rues ...).
- **Un espace d'expression sur le site internet** après chaque réunion publique pour recueillir vos avis.
- **Voreppe émoi le magazine municipal relooké**, plus clair, plus complet, accessible chez les commerçants et sur mailing liste.
- **4 panneaux lumineux d'information**, dont un nouveau au Chevalon.
- **Depuis 2021 : plus de 15 réunions publiques sur les grands sujets** (Champ de la Cour – Éclairage public / Obligation de débroussaillage / Urbanisme / Rythmes scolaires / Aménagements / ...).

• 1493 abonnés, soit 36,6 % des foyers et 15,7 % des Voreppins

• 711 signalements

► ► Perspectives 2024 / 2026 :

- Faire un nouveau site internet, plus moderne, plus agréable, plus pratique, plus complet.
- Implanter un panneau d'information électronique avenue Chapays.

6 # CADRE DE VIE



Charly Pètre, adjoint à la préservation du cadre de vie, à la vie des quartiers et à la communication et Anne Platel, Adjointe à l'urbanisme et à la qualité de la ville

« On ne vit plus la ville aujourd'hui comme hier. Sans perdre son identité, Voreppe doit savoir se réinventer et avancer. C'est cet équilibre, subtil et difficile, que nous recherchons toujours dans nos projets d'aménagement pour continuer à faire de Voreppe une ville à la fois tournée vers l'avenir, harmonieuse, et où il fait bon vivre et habiter ».

> Élus associés : Christine Carrara / Marc Descours

“ Permettre à Voreppe de se développer harmonieusement dans son périmètre urbain ”

Vers une place Armand-Pugnot agréable et animée



Après une longue phase d'études, **la concertation a débuté en 2022** avec une réunion publique et un questionnaire proposé aux Voreppins sur les principes d'aménagement. **La démarche continue pour affiner les scénarios** à partir des principes d'aménagement retenus, avec des ateliers de concertation en février 2024, des échanges avec les acteurs économiques du bourg, une réunion publique en avril 2024.

+ 200 contributions de Voreppins reçues et analysées



Des espaces publics plus qualitatifs



La requalification d'espaces publics a été pensée pour les rendre plus qualitatifs, plus agréables, mieux adaptés aux usages d'aujourd'hui, avec une prise en compte de la nouvelle donne climatique (revêtements de sol minéraux absorbant la chaleur, espèces végétales moins consommatrices d'eau,...) :

- Place Florence Arthaud, (2021) / 1 000 000 €.
- Square Abbé Gaillard (2023) / 30 000 €.
- Place Genevière De Gaulle-Anthonioz (2023) / 350 000 € financés par le Pays Voironnais.

Et aussi :

- Une fois par an, une déambulation avec chaque Comité de quartier permet d'identifier les points d'amélioration du cadre de vie.
- Définition du programme d'aménagements du Champ de la Cour portant sur l'avenue Chapays, le chemin de Buis, et, déjà réalisés, la contre-allée de l'avenue de juin 1940 et la rue de l'Échaillon.
- Études sur la protection et remise en état du patrimoine bâti : lavoirs, églises, cabane des vignes.
- Adaptation (méthodes, essences,...) pour un fleurissement respectueux des ressources en eau.
- Soutien aux opérations d'habitat aidé notamment par la négociation avec les promoteurs pour proposer des logements aidés en bail réel et solidaire (67 sur le Champ de la cour).
- Actualisation du plan de gestion du patrimoine arboré / 317 arbres plantés pour 64 abattus (malades ou dangereux) soit un solde positif de + 253 arbres.
- Démarches auprès du Pays Voironnais pour améliorer la collecte de déchets par l'aménagement de points d'apports volontaires.

► ► Perspectives 2024 / 2026 :

- Modifier le PLU pour intégrer une dimension architecturale, paysagère et environnementale pour une urbanisation plus qualitative.
- Réalisation en cours d'un plan de classement et un programme de réfection de la voirie communale.

7 # DÉFI DE L'ÉDUCATION



Jérôme Gussy, adjoint à l'éducation

« Accompagner les jeunes, dès la petite enfance, vers tous les apprentissages, la réussite scolaire, l'autonomie sociale et leur future vie d'adulte est une responsabilité que nous assumons pleinement par le développement d'actions et d'outils cohérents et complémentaires ».

> Élus associés : Nadine Benvenuto / Sandrine Carbonari / Lisette Chauvelon / Pascal Jaubert

“ Offrir un cadre propice au développement de l'enfant, à son éducation et à l'apprentissage de la citoyenneté ”

L'achèvement de la restructuration de la maternelle Debelle

Ce chantier de 6,5 millions d'euros, débuté en mars 2021, s'est achevé pour la rentrée de novembre 2022.

La plus vieille école de Voreppe est aujourd'hui un beau lieu d'enseignement moderne et offre aux enseignants et aux écoliers un outil de travail répondant à leurs besoins. Un restaurant entièrement rénové, avec un self service pour les élémentaires, complète cet aménagement.



10

Et aussi :

- **Une enquête réalisée auprès des familles** pour adapter l'offre des modes de garde des 0/3 ans.

- **La 1^{ère} semaine de la petite enfance en 2023** : des animations gratuites ouvertes à tous pour les 0/6 ans et leurs familles.

- **Une lettre d'infos à destination des assistantes maternelles et des familles** pour créer du lien.

- **La concertation sur la question des rythmes scolaires** dans le cadre du renouvellement du Projet Éducatif Local du Territoire pour la rentrée 2024/2025.

- **Le renouvellement du marché de la restauration scolaire** pour le 1^{er} janvier 2024, sur la base d'un cahier des charges exigeant.

- **Le maintien de l'accompagnement à la scolarité**, quand d'autres communes y ont renoncé, et qui bénéficie, en moyenne, à 80 élèves, de la grande section maternelle à la terminale. Ce service est assuré par une quinzaine de bénévoles et 2 salariés formés.

- **L'attribution de la délégation de service public du temps périscolaire** à l'Institut de formation, d'animation et de conseil à la vie locale (Ifac), spécialisé et reconnu dans le domaine de l'encadrement.

- **La convention d'objectifs signée avec la MJC** pour la gestion des actions à destination des 11/17 ans .

- **Subvention du Département : 300 000 € au titre du plan école** ayant financé des travaux dans les groupes scolaires.

- **Le soutien aux actions solidaires et citoyennes** portées par les 29 élus, élèves du CM1 à la 5^{ème}, du Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes.

► ► Perspectives 2024 / 2026 :

- Écrire le nouveau Projet Éducatif Local du Territoire qui sera appliqué à partir de la rentrée 2024/2025, pour 3 ans.
- Poursuivre la réflexion sur le futur lieu d'accueil à vocation de loisirs, son projet pédagogique et le choix de l'emplacement.

8 # DÉFI FINANCIER



Olivier Goy, adjoint aux finances

« Nous avons été confrontés, comme toutes les communes, à des éléments extérieurs, crise énergétique et inflation, qui ont très fortement impacté les budgets de la commune. Notre vigilance et nos arbitrages ont permis jusqu'à maintenant, sans augmenter les impôts, de maintenir le cap de nos principaux projets d'investissements et un niveau de services de qualité aux Voreppins ».

> Élus associés : Lucas Lacoste / Anne Gérin

“ Optimiser le budget pour continuer à investir et préserver la qualité des services aux Voreppins ”

Des coûts de fonctionnement maîtrisés [15 401 700 € au budget 2023]

Alors que les dépenses de fonctionnement des communes de même strate de population ont augmenté entre 2020 et 2023 de + 10,86 %, **Voreppe a su les contenir à un niveau ne dépassant pas + 8,08 %.**

Fruit d'une gestion rigoureuse à la fois du personnel et des dépenses nécessaire au fonctionnement des services municipaux en direction des Voreppins, **cette maîtrise des coûts a toutefois dû absorber des hausses dues au contexte national et international** (inflation, coût des énergies, coût des fournitures et matériaux,...) **et des mesures gouvernementales.**

- **Inflation** : + 0,5 % en 2020
+ 1,60 % en 2021
+ 5,20 % en 2022

• Mesures gouvernementales

>> Revalorisation du Smic :
+ 10,16% entre 2020 et 2023

>> Revalorisation du point d'indice des fonctionnaires :
+ 3,5 % en 2022 (soit + 122 000 €*)
+ 1,5 % en 2023 (soit + 56 000 €*)

* Impact sur le budget de fonctionnement Ville (hors CCAS).



Et aussi :

• **Les taux d'impositions communaux n'ont pas augmenté depuis 2014 et ont même baissé à deux reprises** pour compenser des transferts de compétences au Pays Voironnais.

Mais le contexte inflationniste et les mesures gouvernementales induisant pour l'avenir de fortes dépenses pour les collectivités territoriales (rémunération des personnels, nouvelles normes environnementales, ...) **peuvent questionner cette stabilité.**

• **La recherche systématique de financements pour les projets d'investissement** : une convention a été passée en 2023 avec *Recherche et territoire*, organisme spécialisé dans l'**optimisation et la mobilisation de subventions** auprès d'opérateurs publics et privés pour 3 grands projets : la réhabilitation du gymnase de l'Arcade / le futur centre aéré / l'isolation thermique de la résidence Charminelle.

>> **Subventions perçues de 2020 à 2022 :**

- 281 000 € pour le fonctionnement
- 1 947 000 € pour les investissements.

• **Depuis février 2023, les écrans du cinéma Le Cap sont ouverts à la publicité locale**, dans la limite de 2 minutes, hors séances dédiées au jeune public.



► ► Perspectives 2024 / 2026 :

• Réajustement des tarifs des services à la population afin d'absorber les hausses et ne pas baisser le niveau de prestation aux Voreppins.

9 # DÉFI DE LA SOLIDARITÉ



Nadine Benvenuto, adjointe aux solidarités et Vice-présidente du CCAS

« Le lien et la qualité de vie, chacun d'entre nous y aspire. Sur la commune, de nombreuses actions à vocation solidaire sont déployées pour favoriser le bien vivre ensemble et répondre à de nombreuses situations du quotidien ».

> Élués associées : **Dominique Laffargue / Nadjia Maurice**

“ Faire en sorte que chacun compte et trouve sa place ”

Pour les séniors, agir pour l'autonomie

Toute l'année, un panel d'actions qui permet d'**agir sur la prévention et l'autonomie** : portage des repas, séances « entretien de la forme », ateliers numériques, sorties, actions intergénérationnelles, et l'opération seniors en vacances. Agir pour les séniors, c'est aussi **répondre aux familles et aux aidants** confrontés à la montée du grand âge chez l'un de ses proches.



• **10 000** repas servis par an

La crise sanitaire : mobilisation générale et exceptionnelle

La crise sanitaire, avec les périodes de confinement, a nécessité une gestion particulièrement adaptée.

- Mise en œuvre d'un plan de continuité d'activités pour assurer l'essentiel des services à la population état-civil, sécurité, police municipale, actions sociales, portage des repas, accueil des enfants du personnel médical...
- Mobilisation exceptionnelle des services, de tous les élus, des bénévoles et des commerces pour venir en aide aux Voreppins dont les personnes les plus fragiles ou isolées.
- Soutien à l'initiative des infirmières libérales pour les dépistages puis les vaccinations.



La solidarité avec le peuple ukrainien

Début 2022, La Municipalité se mobilise avec les Voreppins et les associations pour **venir en aide aux Ukrainiens** : collecte et expédition de matériels, appel aux dons, accueil des réfugiés en lien avec l'association Voreppe Solidarité Réfugiés, accompagnement administratif, apprentissage du français, scolarisation, emploi,... et une lettre d'information pour faire le lien.



Et aussi :

- Poursuite du dispositif « Un projet, un coup de pouce » en direction des 18/25 ans pour financer une partie du permis de conduire ou d'une formation.
- Un « Accueil jeunes » pour les 16/25 ans à l'Espace Rosa Parks. **60 à 70 participants réguliers** et 200 à 300 passages à l'année.
- Chaque année, une trentaine d'ateliers détente et ressourcement, sophrologie et médiation artistique, ouverts à tous et particulièrement aux personnes aidantes.
- Un poste de conseillère numérique à l'Espace Rosa Parks pour **lutter contre la fracture numérique**. 285 participants individuels et 179 participants pour les 24 ateliers proposés en 2021/2022.

• Au CCAS, **250 personnes** sont accueillies chaque mois au CCAS : suivi social, insertion et emploi, logement, séniors.

• À l'Espace Rosa Parks, plus de **5 000 passages par an** et **700 participants aux activités**.

► ► Perspectives 2024 / 2026 :

- Concrétiser le projet « Un arbre pour 1 naissance ».
- Doter la commune d'un logement d'urgence.
- Conforter les actions séniors en les faisant évoluer pour tenir compte des besoins.

10 # DÉFI DYNAMISME ET ÉPANOUISSEMENT



Anne Gérin, 1^{ère} adjointe Culture, animation, démocratie locale et ressources humaines et Jean-Claude Delestre, adjoint aux sports

« À Voreppe, la diversité en offre de loisirs est un atout précieux. S'engager sur la culture, le patrimoine et mettre du sport dans le quotidien permet de valoriser les acteurs et d'offrir les moyens d'épanouissement à nos concitoyens ».

> Élus associés : Angélique Alo-Jay / Cyril Bruyère / Marc Descours

“ Il est indispensable que la Ville accompagne le milieu associatif ”

Une nouvelle marque culturelle : le festival Stravinsky

En 2021, la Ville et l'association du Festival Stravinski créent un **festival musical bisannuel de grande qualité avec l'ambition de l'installer dans la durée**.

Après l'édition 2023, le festival devient annuel pour l'ancrer dans le paysage culturel voreppin.



L'obtention du label

« ville active et sportive »



Ce label national, obtenu en 2023 reconnaît l'**engagement de la Commune à promouvoir les activités sportives, physiques et ludiques**, mais aussi la **qualité et la diversité des équipements sportifs** et le **dynamisme des clubs et leurs bons résultats**.

Les chiffres [cumulé 2020 à 2023]

• **76 000 €** de subvention aux associations (hors MJC)

• **320 000 €** de subvention à l'OMS

[En 2022]

• **80% des associations ont bénéficié du soutien de la Ville, pour un montant évalué à 641 000 €** (gratuité salles et équipements, subventions, logistique, communication, ...).

• **160 000 €** de subvention à la MJC

Et aussi :

Culture et patrimoine

• **Au cinéma Le Cap**, une programmation grand public, films art et essai, des séances ciblées sur les jeunes/ados et seniors, des films en sorties nationales et même en avant-première, et une politique tarifaire attractive. **De janvier à septembre 2022 +25% d'entrées.**

• **La valorisation de notre patrimoine mémoriel** à travers les 7 panneaux pédagogiques du chemin de mémoire et l'aménagement des abords de casemates.

• **La renaissance du passé viticole de Voreppe**, avec la plantation de vignes dans le parc de la mairie et la pose de panneaux pédagogiques avec Corepha.

• **La réalisation d'un nouveau plan de ville** avec le rappel historique de nos quartiers, la découverte du vieux bourg, et les circuits de randonnée.

• **La rénovation des églises Saint Didier et romane** engagée avec un début des travaux programmé pour mai 2024.

• **Accompagnement des actions culturelles et patrimoniales** menées par les associations (communication, souscription d'ouvrage, soutien aux expositions,...)

Sport

• **Un nouveau plateau multi-sports** au parc Lefrançois.

• **Un panneau de basket 3X3** installé à la demande des jeunes Voreppins devant la fresque qu'ils ont réalisée espace Samuel Paty.

• **1500m² aménagés en terrains de jeux de pétanque** à l'Espace Pigneguy.

• **2 terrains de boules supplémentaires** à l'Espace Maurice Vial.

• **Une école de natation municipale** pour les 5/10 ans.

► ► Perspectives 2024 / 2026 :

- Réhabilitation du gymnase de l'Arcade.
- Réfection à l'identique de la cabane des vignes.
- Passer à 2 «lauriers» concernant le label «Ville active et sportive».

5 IDÉES REÇUES

QU'IL FAUT DÉMENTIR

Pendant ces trois premières années du mandat, **on a pu entendre ou lire certaines affirmations sur l'action municipale qui ne correspondent pas à la réalité**, peut-être tout simplement par manque d'information.

Alors ce document d'étape à mi-mandat est aussi **l'occasion de démêler le vrai du faux, en rappelant que ce qui a pu être dit ou écrit par ailleurs n'est pas le reflet de la vérité.**

1 - « **La conclusion des États généraux était écrite à l'avance** »

Lancés en juin 2022, les États généraux ont été élaborés à partir du constat que des Voreppins s'inquiétaient du devenir de la commune, notamment en matière de développement, d'urbanisme et de cadre de vie. Toute la démarche a été construite et s'est déroulée avec les Voreppins qui ont souhaité s'impliquer dans la réflexion.

Le livre blanc, qui ponctue cette grande phase d'écoute a été rédigé à partir de leurs témoignages, de leurs travaux en atelier et sous le contrôle du Comité citoyen, qui a validé le document. Il est donc faux d'affirmer que tout était écrit à l'avance.

2 - « **La Ville abat des arbres sans discernement** »

Depuis 2013, la ville dispose d'un plan de gestion du patrimoine arboré qui a été actualisé cette année pour 10 ans. La ville compte près de 2000 arbres (hors secteurs boisés), dont la répartition homogène par classe d'âge assure un renouvellement du patrimoine pour plusieurs décennies. **La Municipalité a retenu un plan de 30 arbres devant être abattus pour des raisons sanitaires ou de sécurité et 26 pour des raisons de gestion car leur maintien serait à terme impossible ou très coûteux.**

Les abattages sont donc justifiés et répondent à un plan de gestion qui assure une très bonne qualité du patrimoine arboré de la commune. Pour 1 arbre abattu, la Ville en replante 3.

Il est donc faux d'affirmer que la ville abat des arbres sans discernement.

3 - « **Voreppe construit trop de logements et bétonne Voreppe** »

Si Voreppe a besoin de logements ce n'est pas pour faire la course « au nombre d'habitants » mais bien pour ne pas en perdre. Ainsi, un rythme minimum de 40 nouveaux logements par an est nécessaire. De 2020 à 2023,



Voreppe aura construit 300 logements. **Fidéliser ses habitants et, si possible, en faire venir d'autres sont des enjeux essentiels pour conserver une Ville dynamique, moderniser ses services publics et ses infrastructures.**

Tous les permis délivrés sont conformes aux préconisations du PLU actuel. **Et pour préserver au mieux le cadre de vie, la Municipalité engage le dialogue avec les promoteurs pour faire modifier des éléments esthétiques.**

Il est donc faux d'affirmer que

Voreppe construit trop de logements et bétonne Voreppe.

4 - « **La Ville veut imposer son projet de vignes à la Rigonnière** »

Avec la disparition du centre aéré, le site de la Rigonnière est aujourd'hui un espace naturel à préserver. Propriétaire des terrains, la Municipalité a imaginé un projet de plantation de vignes, pour faire revivre le patrimoine de Voreppe. Lors d'une réunion publique de présentation en avril 2023, d'autres projets alternatifs ont été proposés.

Ce sont alors les Voreppins qui décideront lors d'une consultation habitante qui sera organisée début 2024.

Il est donc faux de dire que la Municipalité veut imposer son projet de vignes.

5 - « **Les impôts locaux ont augmenté à cause de la Municipalité** »

Depuis 2014, la Municipalité n'a pas augmenté ses taux d'imposition. Elle les a même baissés à deux reprises lorsque des compétences ont été transférées au Pays Voironnais. **En revanche ce qui augmente ce sont les bases d'imposition, réévaluées chaque année par l'État au moyen d'un coefficient forfaitaire sur l'ensemble du territoire.**

La taxe foncière des Voreppins augmente donc mécaniquement sans que le conseil municipal ait modifié ses taux.

Il est donc faux de dire que les impôts ont augmenté à cause de la Municipalité.

UN BILAN BIEN TRISTE

Nous laissons la municipalité parler avec enthousiasme de ses réalisations (et de ses fameux 10 défis) tout au long de ce document dont nous n'avons pas eu connaissance !

Le nôtre, de défi, ici, est de faire un état des lieux de ces dernières années en 5000 caractères. C'est bien court et tout ne pourra être dit.

Un urbanisme, trop vite, trop fort

Depuis presque 10 ans, les décisions d'urbanisme, qui ont malheureusement transformé durablement notre ville, ont été **unanimentement votées par la majorité**.

Le plan local d'urbanisme (PLU) voté en 2014 était planifié pour une évolution maîtrisée et accompagnée sur 20 ans. Force est de constater qu'en 9 ans, les principales possibilités de construction sont toutes réalisées ou engagées. Il n'y a désormais plus d'espaces structurants à urbaniser.

- Des projets pensés au coup par coup, **sans travail d'intégration dans le tissu existant**, sans vision sur les conséquences en termes de mobilité, stationnement, espaces publics.

- Des places en béton, des arbres sains abattus, des plantations qui ne procurent aucune ombre : un aménagement des espaces publics à contre-courant des besoins futurs, à l'heure où il faut désimperméabiliser et végétaliser notre ville.

- Aucune initiative de la commune pour nos déplacements au quotidien (voies piétonnes et cycles directes, sécurisées, agréables). Heureusement, Voreppe bénéficiera des aménagements du schéma vélo du Pays Voironnais.

- Aucune valorisation des espaces communs comme espaces de vie collective, de rencontres.

Le travail actuel sur quelques modifications du PLU ne servira plus qu'à contrôler les divisions parcellaires, les regroupements de terrains, les constructions éparses. **Le mal est fait.**

La conséquence en est un urbanisme débridé, sans cohérence ni respect de l'âme de notre ville.

Et que dire de l'agriculture et l'alimentation ?

Vite oubliée la promesse électorale d'une réflexion sur une cuisine centrale mutualisée, pas de travail en commission sur l'écriture du cahier des charges pour choisir le futur prestataire de la restauration scolaire, pas de réflexion sur la sécurité et l'autonomie alimentaire des territoires.

La majorité met en avant la protection des terres agricoles, mais pour quoi faire ?

Des projets sur nos espaces naturels communaux ?

Vite enterrée la promesse de campagne : « *Nous engageons une réflexion pour le site de la Rigonnière, en vue d'y accueillir dans le futur, un nouvel espace dédié à des activités de loisirs* ».

Avant même que la réflexion ne commence sur le centre aéré, la majorité avait engagé le projet viticole sur le site; sans information, sans discussion préalable. Il a fallu que des citoyens s'organisent de leur côté et proposent *in extremis* des projets alternatifs.

Quant à la suite, c'est le plus grand flou !

Démocratie locale : un alibi ?

La multiplication des réunions publiques n'est pas un gage d'une démocratie locale en bonne santé. La plupart de ces réunions sont de fait des réunions d'information, sans plus aucune marge pour faire évoluer les projets sauf à rentrer dans une opposition frontale. Une véritable démarche de co-construction dans le travail entre élus et avec les citoyens est pourtant possible.

Encore faut-il écouter, faire confiance, accepter les idées nouvelles. C'est tout le bien que nous souhaitons au nouveau « comité citoyen » tout en regrettant que les comités de quartier en soient de fait exclus.

L'abandon de la distribution du Voreppe Emoi, ne donne plus la chance d'attirer une grande partie des Voreppins à la vie de la commune. L'information doit être pourtant amenée à tous pour faire vivre notre débat démocratique.

De l'exercice de notre mandat

En tant qu'élus, nous nous attachons à informer les Voreppins en rendant publiques depuis des années toutes nos interventions en conseil, nos tribunes, nos réflexions sur notre site (<http://VoreppeAvenir.fr>).

Nous ne sommes pas dans une opposition systématique et stérile dans laquelle la majorité voudrait nous enfermer. Nous participons activement aux commissions, sommes forces de propositions dès que l'occasion nous en est donnée et votons en conscience lors des conseils municipaux.

Cependant, le choix des horaires des commissions et groupes de travail, souvent en plein après-midi, ne sont pas propices à la participation des élus. Une fois, cela peut s'entendre, systématiquement cela devient une volonté d'écarter la minorité dont beaucoup d'élus ont une activité professionnelle. Sans parler du fait que ces instances sont rarement des moments de débat mais souvent des exposés où tout est déjà ficelé d'avance.

En ce mi-mandat, Guillaume Bras rejoint notre équipe en remplacement de Salima Ichba. Un grand merci à Salima pour ces 15 ans au service des Voreppins.

Pour conclure

Si nous voulons continuer de bien vivre ensemble alors que la fracture sociale se creuse, que nos démocraties sont mises à mal, que la pression des conséquences du réchauffement climatique se fait de plus en plus pressante, nous devons nous engager résolument dans des choix d'actions cohérentes, tournées vers l'avenir, ambiguës et partagées avec les citoyens.

Être élu, c'est gérer le présent et anticiper l'avenir. Notre commune mérite plus d'ambition et plus d'intelligence collective face aux enjeux de demain !



